



RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2016

RAMO 2016 - Résumé à l'attention des citoyens -

Fonds européen de développement régional (FEDER) / Fonds social européen (FSE)

PROGRAMME OPERATIONNEL (PO) FEDER - FSE

Le programme Opérationnel FEDER - FSE a été adopté le 22 décembre 2014.

Le FEDER, fonds européen de développement régional, est doté d'une enveloppe de 148,9M€ répartie en 7 axes prioritaires. Il vise à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union Européenne et de la France en matière de protection de l'environnement et d'utilisation durable des ressources (axe 1, 4 et 12) mais également à la promotion de la cohésion sociale (axe 2, 4 et 6) et à la croissance intelligente fondée sur le renforcement de la compétitivité économique du territoire (axe 3 et 5).

I. Mise en œuvre du FEDER

13 dossiers ont été programmés au 31 décembre 2016 pour un montant total de 39 429 011,50 €, soit plus de 26,49% de la maquette FEDER:

- Objectif spécifique (OS) 1.1 « Accroître les capacités de collecte, de traitement et de stockage des déchets ménagers et assimilés selon les normes en vigueur » : construction du quai de transfert de Kahani pour un montant de 1.024M€ ;
- Objectif spécifique 1.3 « Accroître les capacités de collecte et de traitement des eaux usées » : Six dossiers portés par le SIEAM pour un montant de 10,130 M€ ;
- Objectif spécifique 2.1 « Créer une offre de soins de suite et de réadaptation sur le territoire de Mayotte »: construction de l'hôpital de Petite Terre pour un montant de 17,3M€
- Objectif spécifique 2.3 « Accroître en capacité et en qualité le nombre de places d'hébergement de jeunes en situation d'insertion »

professionnelle » : Construction d'un pôle de formation professionnelle BTP VRD » Bataillon du service militaire adapté de Mayotte - BSMA pour un montant de FEDER demandé de 3 671 685€

- Objectif spécifique OS 3.3 : 3 dossiers programmés
 - acquisition de trois véhicules de transport sanitaire privé de personnes à mobilité réduite par la société Sud Ambulance pour un montant de 50 000€
 - Ekwali, nourriture animale pour un montant de 311 952.5€
 - Hôtel Hamaha Beach, structure hôtelière : 182 374€

- Objectif spécifique 5.1 : « Desserte portuaire », dossier porté par MCG pour un montant FEDER programmé de 6M€.

A. Etat d'avancement du FEDER

✓ **AXE 1 (protéger et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement en mettant à niveau les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement et en améliorant la gestion des déchets) = 46,6 M€**

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 1.1 (déchets) : 6,8M€

Programmation de l'OS1.1 :

1 024 000€ ont été programmés sur cet OS 1.1.

15 % de l'OS programmés avec l'opération du quai de transfert de Kahani

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 1.2 (eau potable) : 14M€

Aucun dossier n'a été déposé pour cet objectif spécifique : 0% de programmation

Perspectives 2017 :

Une enveloppe de 5,8M€ est mobilisée sur le fonds exceptionnel d'investissement ainsi qu'une enveloppe de 2,5M€ de CPER. L'ensemble de fonds contribuera à la

mise en œuvre du protocole urgence eau mis en œuvre à Mayotte suite à l'épisode de sécheresse que nous avons connu cette année.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 1.3 (assainissement) : 24 M€

Programmation de l'OS1.3 : 42% de l'OS programmés :

Six dossiers portés par le SIEAM ont été programmés pour un montant de FEDER de 10 865 000€. Trois nouveaux dossiers sont en cours d'instruction.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 1.4 (tourisme durable) : 1,8 M€

Pas de programmation sur cet OS.

Un 1^{er} appel à projets a été lancé du 14/12/2015 au 14/03/2016.

Quatre dossiers ont été déposés par les communes de Bandrélé, Tsingoni et Sada, représentant un montant total de FEDER demandés de 618 950 € (soit 1/3 de l'enveloppe totale)

✓ **AXE 2 (offre sanitaire et médico-sociale) = 34,2 M€**

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 2.1 (construction hôpital de Petite Terre) : 17,3 M€

Le comité régional unique de programmation (CRUP) du 14/12/2015 a validé la programmation du dossier relatif à la réalisation de l'hôpital de Petite Terre pour un montant de 17,3 M€ (100% de l'OS programmés).

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 2.2 (Accroître les capacités et la qualité d'accueil dans les Centres médico-sociaux (CMS) et les centres de protection maternelle infantile (PMI) : 11 M€

Le PO prévoit de financer la réhabilitation de 10 PMI et la construction d'un CMS à Kawéni. Cet objectif spécifique est ouvert sous forme de guichet.

Aucun dossier n'a été déposé à ce jour par le Conseil départemental.

Une demande de modification du programme opérationnel est en cours afin de rendre éligibles les projets de construction et de reconstruction des PMI (et non les seules réhabilitations).

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 2.3 (Accroître en capacité et en qualité le nombre de places d'hébergement de jeunes en situation d'insertion professionnelle) : 6M€

Un appel à projets a été lancé du 1/02 au 2/05/2016.

Sont éligibles, dans la perspective d'une insertion professionnelle améliorée, les études et projets d'investissement visant à créer, en faveur des jeunes de 16 à 26 ans, des capacités d'hébergement supplémentaires et des outils pédagogiques.

Programmation au titre de l'OS 2.3 :

Programmation du projet porté par le BSMA à hauteur de 3 671 685€ soit 63% de l'OS 2.3.

- ✓ **AXE 3 (Développer l'engagement de Mayotte en faveur de la recherche, l'innovation, l'éducation à l'entrepreneuriat et la compétitivité des entreprises) = 18,5 M€**
- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 3.1 (Augmenter le nombre de créations d'entreprises pérennes) : 2M€

Cet OS est ouvert **sous forme de guichet**.

Trois dossiers ont été déposés pour un montant de FEDER demandé de 197 104.32€.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 3.2 (Augmenter le nombre de nouveaux produits et services créés ou améliorés sur le territoire) : 6,5 M€

Un Appel à projets sur cet OS 3.2 va être lancé début 2017.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 3.3 (Créer de nouveaux emplois à travers une amélioration de la capacité individuelle des PME à financer et développer de nouveaux produits et services) : 10M€

Quatre appels à projets ont été lancés au cours de l'été 2015 dans les secteurs du tourisme, du BTP, du transport et de l'agroalimentaire.

Un appel à projets sur le tourisme a été lancé en juillet 2016 avec une date butoir de dépôt des dossiers au 13 octobre 2016. 16 dossiers ont été reçus dans le cadre de cet AAP.

Un appel à projets multi sectoriels est prévu début 2017.

Seuls 5% de l'OS sont aujourd'hui programmés.

✓ **AXE 4 (Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique) = 27,1 M €**

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 4.1 (Accroître la part des EnR dans le bilan d'énergie produite) : 1,5 M€

Le FEDER soutient les études sur le potentiel de la biomasse, les bilans carbone, les projets dans les domaines du stockage de l'énergie, l'hydraulique et le solaire photovoltaïque.

Cet OS est ouvert sous **la forme de guichet** (aucun dossier déposé à ce jour).

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 4.2 et 4.3 (Réduire la consommation énergétique des entreprises et des bâtiments publics) : 1,5 M€ chacun

Un appel à projets a été ouvert sur chacun de ces OS : OS 4.2 en 2016 (« Réduire la consommation énergétique des entreprises ») et 4.3 (« Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics ») du 01/03 au 01/06/2016.

Trois dossiers ont été déposés et sont en cours d'instruction.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 4.4 (Augmenter l'utilisation des infrastructures urbaines de transport) : 22,6M€

Le soutien du FEDER reste conditionné à la formalisation d'un plan global des transports pour l'île (avec des priorités d'investissement identifiées et validées de façon consensuelle) ainsi que la mise en place d'une gouvernance commune sous la forme d'un syndicat mixte (structure de gouvernance comprenant au minimum la ville de Mamoudzou et le Conseil départemental). Le FEDER ne cofinancera que des projets articulés entre eux de manière cohérente, dont les coûts d'exploitation auront été déterminés précisément et dont les modalités de gestion auront été définies de façon partenariale par tous les acteurs concernés.

Perspectives de programmation :

Un dossier de demande de subvention FEDER a été déposé au titre de l'OS 4.4 par le Conseil départemental en 2015 pour les études de maîtrise d'œuvre relative aux aménagements du réseau de transport interurbain (306 K€ sur un

total de 470K€). L'instruction de ce dossier est suspendue aux résultats du plan global des transports (PGTD) dont la validation n'est pas prévue avant 2018.

Un second dossier a été déposé par le CD en mai 2016 pour l'acquisition de deux amphidromes de grande capacité. Montant total de l'opération : 18 407 000€ pour un montant FEDER demandé de 11 964 550€. (Perspectives de programmation avril 2017)

✓ **AXE 5 (Développer et optimiser la desserte portuaire) = 6 M €**

OS programmé à 100% avec le dossier desserte portuaire déposé par MCG (6M€ de FEDER).

Une modification du programme opérationnel est envisagée au titre de cet axe afin d'y inclure l'aéroport : nouvel intitulé projeté : « développer et optimiser la desserte portuaire et aéroportuaire ».

✓ **AXE 6 (Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité) = 5M €**

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 6.1 (Finaliser la couverture haut débit du territoire) : 3,75 M€

En janvier 2016, le Conseil départemental (CD) a lancé un avis d'appel public à la concurrence concernant la conception, la réalisation, exploitation et la maintenance de la boucle du sud.

Un dossier a été déposé par le CD à hauteur de 2 277 200€ en décembre 2016.

- OBJECTIF SPECIFIQUE (OS) 6.2 (Amorcer la dynamique du Très Haut Débit à Mayotte) : 1,25 M€

Aucun dossier n'a été programmé en 2016.

B. Les modifications du Programme opérationnel FEDER

Une modification du PO est en cours concernant le FEDER. Une première réunion technique avec la Commission Européenne se tiendra à Mayotte du 31 janvier au 3 février 2017, afin de présenter une première version des modifications demandées et les argumentaires afférents.

- ✓ **OS 1.1** (traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés): plus de distinction sur les déchets concernés par cet OS afin d'y inclure notamment des projets de prétraitement des déchets d'équipement

électriques et électroniques (les DEEE) ou des Véhicules hors d'usage (VHU).

- ✓ **OS 1.2** (accès à l'eau potable): en raison de la crise de l'eau qu'a connue Mayotte, il est proposé d'augmenter le taux de cofinancement FEDER de 32.8% à 75%.
- ✓ **OS 1.4** (tourisme durable): proposition de clôturer cet OS et de transférer les montants FEDER non programmés sur le nouvel OS 5.2.
- ✓ **OS 2.2** (Centres médico-sociaux et PMI): rendre éligibles les démolitions, constructions et reconstructions des PMI (et non seulement les réhabilitations actuellement)
- ✓ **OS 3.3** (développement économique): ajout des Grandes entreprises comme bénéficiaires éligibles de l'OS 3.3 (limité actuellement au PME)
- ✓ **OS 4.1** (énergies renouvelables): élargir la liste des bénéficiaires aux communes (projet d'éclairage public autonome)
- ✓ **OS 5.2**: desserte aéroportuaire - nouvel OS à créer (à doter de 4 à 5 M €) « Maintenir en place les capacités d'exploitation aéroportuaires de Mayotte pour éviter l'accroissement des nuisances sur l'environnement ». Cet OS sera doté d'une enveloppe de 3M€.

II. Mise en œuvre du Fonds Social Européen - état d'avancement

Le Fonds Social Européen (FSE) est le fonds européen dédié à l'inclusion sociale, à l'insertion et à la formation professionnelle.

A Mayotte pour la période 2014-2020, il est doté de 65,5M€.

A. Etat d'avancement du FSE

- ✓ **AXE 7 (Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs) = 19 554 768 €**
- Objectif spécifique (OS) 7.1 : Augmenter le taux d'accès à l'emploi et à la formation des participants demandeurs d'emploi ou inactifs par la personnalisation de l'accompagnement : 2 450 000 €

Deux dossiers portés par Pôle Emploi ont été programmés pour un montant de 704 064 € soit 29% de l'enveloppe destinée à cet OS.

- OS 7.2 Accroître la participation des jeunes NEET ou en grande difficulté à la formation pré qualifiante ou qualifiante : 6 590 739 €

Aucun dossier n'a été programmé en 2016, Un dossier du BSMA (reconduction d'un précédent projet porté au titre de l'IEJ) devrait être programmé en 2017 pour un montant de 3 664 404,43€, ce qui porte le taux de programmation pour cet OS à 56 %

- OS 7.3 : Accroître l'insertion professionnelle des jeunes par l'immersion en entreprise, les stages longs et les formations en alternance (5 861 804 €)

Aucun dossier n'a été programmé au titre de cet OS. En effet la situation actuelle des jeunes à Mayotte amène à penser que les besoins de remobilisation et de seconde chance sont prioritaires et interviennent en amont des besoins qui concernent la formation en alternance et l'apprentissage. Or ces besoins font l'objet aujourd'hui d'un grand nombre de projets (OS 7.2 et 10.3).

- OS7.4 : Accroître les compétences des conseillers d'orientation professionnelle et du service public de l'emploi au contact des publics (930 445 €)

Aucun dossier n'a été programmé au titre de cet OS. Des dossiers de Pôle Emploi ainsi que de la Mission locale devraient être programmés en 2017 pour un montant de 900 000 euros.

- OS7.5 : Accroître l'insertion professionnelle et l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi, notamment de longue durée, par le soutien à des initiatives partenariales locales et des expérimentations innovantes (930 445 €)

Aucun dossier n'a été programmé au titre de cet OS. Pôle Emploi et Mission Locale devraient déposer des dossiers visant à la création d'une cellule entreprise commune en 2017 pour un montant de 90 000 euros

- OS7.6 : Augmenter la création d'entreprises pérennes par les personnes les plus éloignées du marché du travail et notamment par des femmes (2 791 335€)

Quatre dossiers ont été programmés au titre de cet OS (BGE, ADIE, Créapépites et Cabinet de Conseil Mahorais) pour un montant total de 1.042 M€ soit 37% de l'enveloppe totale dédiée à cet OS.

✓ **AXE 8 (formation des demandeurs d'emploi et inactifs) = 18 236 724€**

- OS 8.1 : Accroître l'accès des demandeurs d'emploi à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail (13 584 499€)

Aucun dossier n'a été déposé au titre de cet OS en 2016, néanmoins un projet de commande publique de formation professionnelle devrait être programmé en 2017 pour un montant de 1.7 million d'euros.

- OS 8.2 : Accroître l'offre et la participation aux actions de renforcement de la maîtrise des savoirs de base grâce à une plate-forme et des actions collectives (3 721 780 €)

Un dossier a été déposé en 2016 par la plateforme contre l'illettrisme et devrait être programmé en 2017 pour un montant de 427 823,39 € soit 11 % de l'enveloppe allouée à cet OS. D'autres projets devraient suivre sur une base pluriannuelle. En effet la plate forme devrait progressivement monter en puissance. Ainsi le budget total prévisionnel pour 2017 est estimé à 1 042 967€ pour passer à 2 790 035 € soit presque le triple.

- OS 8.3 : Augmenter la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur localement et hors du territoire (930 445 €)

Deux projets portés par le CUFR ont été programmés (création de licences pro et tutorat des élèves de première année) pour un montant de 135 842 €. Ces projets seront reconduits et étoffés en 2017.

Un projet du Conseil départemental (tutorat pour les jeunes mahorais en métropole) a été programmé pour un montant de 44 760 €. Le taux de programmation actuel est de 19 %.

Cet OS devrait monter en puissance progressivement notamment grâce à l'implication des équipes du Vice Rectorat et la montée en puissance des dispositifs portés par le CD. Le CD prévoit de déposer des dossiers pour un montant de 0,165 M€.

✓ **AXE 9 (Développer l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs) = 8 451 629 €**

- OS9.1 : Augmenter la qualification des entrepreneurs et créateurs en matière d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines à travers des démarches collectives (930 445€)

Les opérations de GPEC/GPECT sont bien lancées sur le territoire et vont se poursuivre. Un projet porté par Opcalia a été programmé en 2015 pour un montant de 360 562 € soit un taux de programmation de 38 %.

- OS9.2 : Accroître la maîtrise des savoirs de base par les actifs occupés (4 652 226 €)

Un projet porté par Opcalia a été programmé en 2015 pour un montant de 155 815,23 € soit un taux de programmation de 3 %. Bien que les besoins soient importants, il semble très difficile de mobiliser les entreprises et leurs salariés sur ce type de formations, en période de tension sur le chiffre d'affaires et la trésorerie, notamment des PME qui sont les plus concernées.

Une partie de ces crédits dédiés à cet OS devraient être redirigés vers d'autres OS lors de modifications du PO en 2017.

- OS 9.3 : Accroître par la formation qualifiante les compétences des salariés - en lien avec les besoins de développement identifiés notamment par la SRI-SI afin de sécuriser leurs parcours professionnels (2 868 958 €)

Un projet porté par Opcalia a été programmé en 2015 pour un montant de 27 8473 € soit un taux de programmation de 10 % .Bien que peu programmé aujourd'hui cet OS correspond à un besoin qui sera conforté par les suites des opérations de GPEC/GPECT en cours ou en voie d'être lancées, et les opérations collectives d'OPCALIA. Ces dispositifs devraient monter en puissance rapidement.

✓ **AXE 10 (Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté) = 13 026 232€**

- OS 10.1 : Augmenter l'insertion des jeunes en difficulté par l'accompagnement social et le placement familial (4 652 226 €)

Concernant la prévention spécialisée, 3 projets portés par AGE PAC, la Croix Rouge et le CCAS de Sada on été programmés pour un montant total de 629 796 €.

Concernant le placement familial, un dossier du CD visant au recrutement d'assistants familiaux a été programmé pour un montant de 888 264 €.

Le taux de programmation pour cet OS est actuellement de 33 %.

- OS 10.2 : Accroître les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population (3 721 780 €)

Trois dossiers ont été programmés pour un montant de 774 082 € soit un taux de programmation de 21%.

- OS 10.3 : Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire (4 652 226 €)

Deux dossiers ont été programmés (TAMA et PEPSM) pour un montant total de 877 562 € euros soit 19 % de l'enveloppe disponible pour cet OS. Les deux projets se sont achevés fin 2016. Aucune sous réalisation n'est à observer.

Trois dossiers supplémentaires seront programmés en 2017(TAMA, PEPSM et le CCAS de Chirongui) pour un montant total de 1 517 256,12€ soit une programmation actuelle de 51 % Cet OS fait l'objet d'une programmation intense, une nouvelle ventilation des crédits au profit de cet OS fera l'objet d'une modification du PO en 2017.

- ✓ **AXE 11 Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques (2 326 113€)**

Malgré les besoins, la programmation de l'OS n'a pas démarré. Le Conseil départemental devrait néanmoins valider en 2017 son Plan de formation triennal dont les objectifs sont : la réduction des effectifs de catégorie C et B, la montée en compétence de l'ensemble des agents dans leur domaine d'intervention. Ce plan devrait s'élever à 3,3M€. Plusieurs mairies pourraient suivre.

En revanche, la non implication du CNFPT peut conduire à une enveloppe de projets plus réduite que prévue.

B. Gestion et gouvernance

- ✓ Gouvernance

Depuis l'approbation du PO en 2014 le SGAR de Mayotte pilote la mise en œuvre du FSE et en assure la gestion. Il s'agit d'une exception dans le paysage national puisque cette mission est normalement confiée aux Direccte.

A partir de 2017, la gestion du FSE sera confiée aux services de la DIECCTE, le pilotage du FSE ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets resteront assurés par le SGAR.

✓ Animation

L'animation du programme FSE a débuté en Mars 2015, soit 2 mois et demi après l'adoption du PO FEDER-FSE par la Commission Européenne :

- trois vagues d'appels à projets ont été ouvertes : en Mars 2015, Juin 2015 et Février 2016 ;
- Treize objectifs spécifiques (OS) ouverts sur un total de seize objectifs spécifiques ;
- l'animation s'est faite en parallèle de la dynamique lancée sur l'Initiative Emploi des Jeunes : il s'agit en effet des mêmes acteurs mobilisables sur le territoire, tant pour le volet gestion (services de l'État en partenariat avec le Conseil Départemental) et acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'inclusion sociale (associations, organismes de formation, et acteurs du service public de l'emploi).

En ce qui concerne la communication, les principales actions de 2016 ont été :

- mise en ligne du site web « l'Europe à Mayotte » le 4 avril 2016 avec notamment un descriptif de l'ensemble des opérations financées au jour le jour ;
- organisation d'une exposition photos sur les bénéficiaires des fonds européens à Mayotte sur les barges lors de la journée de l'Europe puis à l'école de Passamainty, au salon du tourisme et au salon du végétal ;
- distribution d'objets promotionnels sur l'Europe lors de la journée de l'Europe ;
- organisation de réunions d'information et de sensibilisation sur les fonds européens à destination de la presse locale ;
- tenue d'un stand sur les fonds européens à l'occasion du salon du tourisme 2016.

-
